



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVRY

01/08/2026

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers votants : 19

Date de la convocation : 24/07/2026

Le premier août deux mil vingt-six, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Stéphane MITZAS.

Présents : Oktay COSKUN, Sébastien DE WYSOTZKI, Pollyanna DO CARMO, Elsa DUFOUR, Rabiaa HABCHANE, Cécilia JOSSERAND, Thierry MARECHAL, Gaëtan MARTINO, Sylvain MISSE, Stéphane MITZAS, Julie STORDIAU, Patrick TISSOT, Stéphane VENDEVILLE

Procurations : Hana BILAK à Sébastien DE WYSOTZKI, Samuel CANGE à Sylvain MISSE, Cidalia FERREIRA à Thierry MARECHAL, Céline JOIGNAUX à Pollyanna DO CARMO, Virginie MATHIEU à Elsa DUFOUR, Sylvie VAUTHIER à Stéphane MITZAS

Secrétaire : Julie STORDIAU

OBJET : Convention relative à l'aménagement de sécurité de la traversée de la zone dite « des châtelets »

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Considérant que la commune a réalisé des travaux de sécurisation par la réaction de plateaux, la modification d'un carrefour, des aménagements piétons et cyclables, l'adaptation des réseaux d'eaux pluviales sur la route départementale n° RD78 et RD78a, située en agglomération ;

Considérant que ces travaux nécessitent la conclusion d'une convention avec le Conseil départemental de l'Ain afin de définir les modalités de gestion, d'entretien et les responsabilités respectives des parties ;

Considérant le projet de convention transmis par le Conseil départemental ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité

- **APPROUVE** les termes de la convention à conclure avec le CD01
- **AUTORISE M. le Maire** à signer ladite convention en annexe ainsi que tout document s'y rapportant

Fait et délibéré à Chevry les jours, mois et an que-dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

La Secrétaire

Julie STORDIAU

Le Maire,

Stéphane MITZAS



2026_08_13

